



# Bulletin des Délibérations

Réunion du Comité Syndical  
du 18-02-2013 - 17h30

L'An Deux Mil Treize, le 18 février, à 17h30, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Chinon, sous la présidence de Monsieur DUVERGNE J.P.

Date de convocation du Comité : 04.02.2013

Etaient présents : (cf liste jointe)

Membres en exercice : 77

Membres présents : 51

Membres votants : 50 + 4 procurations

Secrétaire de séance : Mme Nathalie SENNEGON

### **Approbation du compte rendu de la réunion du Comité Syndical du 18.12.2012**

Le compte rendu de la réunion du Comité Syndical du 18.02.2012 est soumis à l'approbation des membres du Comité Syndical.

⇒ *Il est approuvé à l'unanimité.*

**Délibération N° 2012-01 : Vote du compte administratif Année 2012**

**Délibération N° 2012-02 : Affectation du résultat de l'exercice 2012**

**Délibération N° 2012-03 : Approbation du compte de gestion 2012**

**Délibération N° 2012-04 : Vote du Budget 2013**

#### **Délibération sur le Compte Administratif 2012**

Le Comité Syndical réuni sous la présidence de M. C. RABOIN, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2012 dressé par Monsieur le Président, M. J.P. DUVERGNE, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1 Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Depenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Depenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Depenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	170 504.13			1 668 648.21	170 504.13	1 668 648.21
Opérations de l'exercice	497 714.04	535 340.30	7 963 893.22	8 584 283.70	8 461 607.26	9 119 624.00
TOTAL	668 218.17	535 340.30	7 963 893.22	10 252 931.91	8 632 111.39	10 788 272.21
Résultat de clôture	132 877.87			2 289 038.69		2 156 160.82
Restes à réaliser	5 000.00	1 024.00			5 000.00	1 024.00
TOTAL CUMULE	137 877.87	1 024.00		2 289 038.69	5 000.00	2 157 184.82
RESULTAT DEFINITIF	136 853.87			2 289 038.69		2 152 184.82

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. A l'unanimité, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le**  
**Délibération publiée ou notifiée le**

**25 FEV. 2013**

**25 FEV. 2013**

### Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement

- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2012
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2012
- Constatant que le compte administratif fait apparaître un **excédent de 2 289 038.69**

il est proposé au Comité Syndical d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire		
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)		
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créateur)	1 668 648.21	
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	405 710.00	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>	<b>EXCEDENT</b>	<b>620 390.48</b>
<b>DEFICIT</b>		
Résultat cumulé au 31/12/2012	2 289 038.69	
<b>A.EXCEDENT AU 31/12/2012</b>	<b>2 289 038.69</b>	
Affectation obligatoire		
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)		
Déficit résiduel à reporté		
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	136 853.87	
Solde disponible affecté comme suit:		
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)		
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créateur - lg 002)	2 152 184.82	
<b>B.DEFICIT AU 31/12/2012</b>		
Déficit résiduel à reporter - budget primitif		

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité, décident d'affecter le résultat de fonctionnement comme susvisé.

Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le  
Délibération publiée ou notifiée le

25 FEV. 2013

25 FEV. 2013

### Délibération sur le compte de gestion 2012

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2012 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2012,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2011, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012, y compris la journée complémentaire ;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2012 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, déclarent, à l'unanimité, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2012, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le 25 FEV. 2013  
 Délibération publiée ou notifiée le 25 FEV. 2013

### Budget 2013

Monsieur DUVERGNE présente le projet de budget 2013.

Dans ce projet de budget, les coûts HT à l'habitant sont abaissés de 3% pour la contribution 2013 des communautés de communes et des communes « collecte et traitement des ordures ménagères ».

Total section d'exploitation	10 611 808,12 €
Total section d'investissement	1 553 509,79 €

#### Vote :

Le vote a lieu à mains levées.

→ proposition de budget adoptée à la majorité (1 abstention)

Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le 25 FEV. 2013  
 Délibération publiée ou notifiée le 25 FEV. 2013

## Délibération N° 2013-05 : Contributions des communes et des communautés de communes – Exercice 2013

### 1°) Contribution des communes et des communautés de communes pour la collecte et le traitement des ordures ménagères et assimilés / COUT à l'HABITANT 2013

Il est proposé au Comité Syndical de se prononcer sur la grille de répartition suivante pour le calcul de la contribution des communes et des communautés de communes pour l'année 2013

coef.	Freq.collecte / semaine	POUR MEMOIRE	Propositions Grille 2013	
		grille 2012	-3%	
		coût HT € à l'Habitant	coût HT € à l'Habitant	
1	1	60,41	58,60	(+ TVA 7%)
1,2	2	72,49	70,32	
1,3	3	78,53	76,18	
1,4	4	84,57	82,04	
1,5	5	90,62	87,90	

A noter :

- les coûts par habitant susvisés s'entendent hors services particuliers (collectes estivales etc )
- la contribution 2013 sera calculée avec les nouveaux chiffres de l'INSEE « Population totale » en vigueur à compter de 2013

#### Périodicité de facturation

- En Janvier (ou Février) : acompte correspondant à 50 % de la somme totale de l'année précédente
- En Juillet : 2<sup>ème</sup> acompte correspondant au solde de la contribution votée pour l'année en cours (déduction faite du 1<sup>er</sup> acompte).

2) Contribution des communes et des communautés de communes Exercice 2013 pour l'exploitation des déchèteries

Collectivités	déchetteries	Prévisions B.P. 2012	Prévisions 2013 Propositions (2)
C.C. de Rivière – Chinon – St Benoit La Forêt	déchèterie de CHINON	179 445	191 984
C.C. du Pays de Richelieu	Déchèterie de RICHELIEU	142 941	143 773
C.C. du Pays d'Azay le Rideau	Déchèterie d'AZAY LE RIDEAU + déchèteries satellites de SACHE et RIVARENNES	295 695	328 980
C.C. de la Rive Gauche de la Vienne	Déchèterie de la ROCHE CLERMAULT	72 330	79 200
C.C. du Bouchardais	Déchèterie de l'ILE BOUCHARD	136 721	145 057
C.C. de Ste Maure de Touraine	Déchèterie de NOYANT DE TOURAINE et déchèterie satellite de PORTS SUR VIENNE	226 341	237 241
C.C. Touraine Nord Ouest (LANGEAIS – MAZIERES DE TOURAINE et CINQ MARS LA PILE)	Déchèterie de CINQ MARS LA PILE	131 804	139 650
AVOINE – BEAUMONT EN VERON – HUISMES – SAVIGNY EN VERON	Déchèterie de SAVIGNY EN VERON (1)	166 547	176 734

(1) Somme globale à répartir entre les communes au prorata de leur population

(2) propositions envoyées par mail en Janvier 2013 dans chaque collectivité.

Périodicité de facturation

- ✚ 1<sup>er</sup> acompte demandé en Avril = 40% du montant prévisionnel déterminé ci-dessus
- ✚ 2<sup>ème</sup> acompte = 40 % du montant prévisionnel déterminé ci-dessus
- ✚ Solde = ajustement des montants au vu des coûts réels en janvier 2014

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical,

- ✚ Acceptent, à l'unanimité, la grille des coûts à l'habitant 2013 susvisée relative aux contributions des communes et des communautés de communes pour la collecte et le traitement des ordures ménagères
- ✚ Acceptent, à l'unanimité, les montants à facturer aux communes et aux communautés de communes pour l'exploitation des déchèteries pour l'année 2013.

Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le  
 Délibération publiée ou notifiée le 25 FEV. 2013

25 FEV. 2013

## **Délibération N° 2013-06 : Plan départemental de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux d'Indre et Loire (PPGDND)**

(M. V. NAULET – délégué titulaire de la commune de Beaumont en Véron quitte la séance avant le vote sur ce point de l'ordre du jour)

Dans le cadre de la procédure de révision du Plan de prévention et de Gestion des Déchets Non-Dangereux (PPGDND) d'Indre & Loire, la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES) a validé le scénario de traitement des déchets résiduels le 02 mars 2012 puis à validé, le 19 octobre 2012, le projet de PPGDND et le projet de rapport environnemental. Ce projet a également été soumis à l'approbation de l'Assemblée du Conseil Général le 16 novembre 2012.

Le Conseil Général a communiqué ces documents au SMICTOM du Chinonais par courrier en date du 03 décembre 2012. Conformément aux dispositions de l'article R 541-20 du Code de l'Environnement, le Conseil Général souhaite recueillir l'avis du SMICTOM du Chinonais sur ces documents. A noter qu'en l'absence de réponse dans un délai de 3 mois, l'avis est réputé favorable.

- ✓ Vu la délibération prise par le SMICTOM du Chinonais le 03 septembre 2012, mandatant, à la majorité, le Président pour demander au Conseil Général la mise en œuvre d'un scénario de type 1, c'est-à-dire avec la possibilité de renouveler l'Usine de Valorisation Energétique de St Benoit la Forêt par une nouvelle Usine d'une capacité de 40 000 à 50 000 tonnes dans le cadre d'une synergie avec l'agglomération Tourangelle et l'ensemble du département,
- ✓ Vu les observations formulées par le SMICTOM du Chinonais, par courrier en date du 09 octobre 2012 au Conseil Général, sur le projet de PPGDND transmis aux membres de la Commission d'Elaboration et de Suivi préalablement à sa séance du 19 octobre 2012,
- ✓ Vu les observations formulées par le SMICTOM du Chinonais, par courrier en date du 05 novembre 2012 à chacun des Conseillers Généraux du département,
- ✓ Vu les motifs développés dans la note « Avis du SMICTOM du Chinonais concernant le projet de PPGDND » annexée à la présente délibération,

Il est demandé au Comité Syndical :

- ✓ D'émettre un avis sur le projet de PPGDND et de rapport environnemental, compte tenu de ce qui précède.

Le vote se déroule à bulletins secrets

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	53 (*)
avis défavorable sur le projet de PPGDND	40 voix
avis favorable sur le projet de PPGDND	10 voix
Bulletins Blancs	3

\* Le Comité Syndical, à la majorité, émet un avis défavorable sur le projet de PPGDND.

**Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le 25 FEV. 2013**  
**Délibération publiée ou notifiée le 5 FEV. 2013**

## **Délibération N° 2013-07 : Subventions du Conseil Général, de l'ADEME et de tous les partenaires financiers pour l'année 2013**

Il sera proposé au Comité Syndical de se prononcer pour autoriser le Président à solliciter l'aide financière du Conseil Général, de l'ADEME et de tous les partenaires financiers.

- Pour les actions de communication et la mise en place d'outils de communication pour l'année 2013

- Pour l'achat de contenants de collecte sélective et le développement du compostage domestique (achat de composteurs, prestations d'accompagnement, communication, etc...) pour l'année 2013
- Pour l'étude d'optimisation du parc des déchèteries (amélioration de l'accueil, sécurisation, signalisation, communication etc.).

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, approuvent, à l'unanimité, cette proposition.

**Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le 25 FEV. 2013**  
**Délibération publiée ou notifiée le 25 FEV. 2013**

Séance levée à 19 H 45


  
 Le Président  
**J.P. DUVERGNE**

---

**Récapitulatif de la séance**

<b>N° 2013.01</b>	<b>Compte Administratif 2013</b>
<b>N° 2013.02</b>	<b>Affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2012</b>
<b>N° 2013.03</b>	<b>Approbation du Compte de Gestion 2012</b>
<b>N° 2013.04</b>	<b>Budget 2013</b>
<b>N° 2013.05</b>	<b>Contributions des communes et des communautés de communes – Exercice 2013</b>
<b>N° 2013.06</b>	<b>Plan départemental de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux d'Indre et Loire (PPGDND)</b>
<b>N° 2013.07</b>	<b>Subventions du Conseil Général, de l'ADEME et de tous les partenaires financiers pour l'année 2013</b>

**LISTE DES DELEGUES PRESENTS à LA REUNION DU COMITE SYNDICAL du 18.02.2013 - 17H30**

<u>Communes</u>	<u>Nom du délégué</u>
ANCHE (C.C. du Bouchardais)	Mme BERKANE Florence
ANTOGNY LE TILLAC (C.C. de Ste Maure de Touraine)	M. DABILLY Patrice
ASSAY (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Absents
AVOINE	M. DESBLASHES Yves
AVON LES ROCHES (C.C. du Bouchardais)	Absents
AZAY LE RIDEAU (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. PESCHER Patrick
BEAUMONT EN VERON	M. NAULET Vincent
BRASLOU (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Mme MILLION Nathalie
BRAYE SOUS FAYE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Mme FERREIRA Marie Noëlle
BREHEMONT (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. WAGNER Norbert
BRIZAY (C.C. du Bouchardais)	M. BOURC'HIS Philippe
CANDES ST-MARTIN (C.C. de la Rive Gauche de la Vienne)	M. DUBIE Daniel et M. RAVENEAU Joël
CHAMPIGNY S/ VEUDE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Absents
LA CHAPELLE AUX N. (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Absents
CHAVEIGNES (C.C. du Pays de RICHELIEU)	M. GUERIN André
CHEILLE (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. JAVELOT Daniel
CHEZELLES (C.C. du Bouchardais)	Absents Excusés
CHINON (C.C. de Rivière - Chinon - St Benoit la F.)	M. DUVERGNE Jean Pierre
CHINON (C.C. de Rivière - Chinon - St Benoit la F.)	M. HENNEBEL Franck
CHINON (C.C. de Rivière - Chinon - St Benoit la F.)	M. LAURENT André
CINAI (C.C. de la Rive Gauche de la Vienne)	M MORIN Claude
CINQ MARS LA PILE	M. CARLES Jean Marie
COURCOUE (C.C. du Pays de Richelieu)	Absents
COUZIERS (C.C. de la Rive Gauche de la Vienne)	M. SALLARD Raynald
CRAVANT LES CÔTEAUX (C.C. du Bouchardais)	M. FOUSSARD Guy
CRISSAY SUR MANSE (C.C. du Bouchardais)	M. LEGROS Jean Jacques
CROUZILLES (C.C. du Bouchardais)	Absents
FAYE LA VINEUSE (C.C. du Pays de Richelieu)	Absents
HUISMES	M. BARRAUD Jean François
L'ILE BOUCHARD (C.C. du Bouchardais)	M. COURREGE Pierre
JAULNAY (C.C. du Pays de Richelieu)	Mme GAUTIER Carole
LANGEAIS	Absents
LEMERE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Mme TERRIEN Sylviane → procuration donnée à M. BRUNET Michel (LIGRE)
LERNE (C.C. de la Rive Gauche de la Vienne)	M. DEBIEN Jean Paul
LIGNIERES DE T. (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Mme LEPAPE Josette
LIGRE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	M. BRUNET Michel
LUZE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Mme RABUSSEAU Madeleine
MAILLE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	M. CHAMPIGNY Joël
MARCAJ (C.C. de la Rive Gauche de la Vienne)	M. TURQUOIS Robert
MARCILLY SUR VIENNE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Absents
MARIGNY MARMANDE (C.C. du Pays de Richelieu)	Mme BAYARD Martine
MAZIERES DE TOURAINE	Absents
NEUIL (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Mme SENNEGON Nathalie
NOUATRE (C.C. de St Maure de Touraine)	Absents
NOYANT DE TOURAINE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	M. AZNAR Francis → procuration donnée à Mme MORIN Françoise (POUZAY)
PANZOULT (C.C. du Bouchardais)	Absents Excusé
PARCAY SUR VIENNE (C.C. du Bouchardais)	M. BOUCHET Michel
PONT DE RUAN (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Absents
PORTS SUR VIENNE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	M. CAUDE Alain
POUZAY (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Mme MORIN Françoise
PUSSIGNY (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Absents
RAZINES (C.C. du Pays de Richelieu)	M. LISSOIR Bruno
RICHELIEU (C.C. de Richelieu)	Mme MARTIN Danièle
RIGNY USSE (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Absents
RILLY SUR VIENNE (C.C. du Bouchardais)	M. RAINEAU Laurent → procuration donnée à M. RABOIN Claude (Ste Maure de Touraine)
RIVARENNES (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Mme VISCIERE Marie-Thérèse
RIVIERE (C.C. de Rivière - Chinon - St Benoit la Forêt)	Absents
LA ROCHE CLERMAULT (C.C. de la Rive Gauche de la Vienne)	Mme YVON Marinette



<b>SACHE (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)</b>	<b>Absents</b>
<b>ST BENOIT LA FORET (C.C. de Rivière – Chinon – St Benoit la Forêt)</b>	<b>M. DAUDIN René</b>
<b>STE CATHERINE DE FIERBOIS (C.C. de Ste Maure de Touraine)</b>	<b>Absents</b>
<b>ST EPAIN (C.C. de Ste Maure de Touraine)</b>	<b>Mme RICARD Bénédicte</b>
<b>ST GERMAIN SUR VIENNE (C.C. de la Rive Gauche de la Vienne)</b>	<b>Absents</b>
<b>STE MAURE DE TOURAINE (C.C. de Ste Maure de Touraine)</b>	<b>M. RABOIN Claude</b>
<b>SAVIGNY EN VERON</b>	<b>Mme VIGNERON Anne-Marie → procuration donnée à M. DUVERGNE Jean Pierre (CHINON)</b>
<b>SAZILLY(C.C. du Bouchardais)</b>	<b>Absents Excusés</b>
<b>SEUILLY (C.C. de la Rive Gauche de la Vienne)</b>	<b>M. GABILLY Serge</b>
<b>TAVANT (C.C. du Bouchardais)</b>	<b>M. CHALON Ugo</b>
<b>THENEUIL (C.C. du Bouchardais)</b>	<b>M. BLAIS Robert</b>
<b>THILOUZE (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)</b>	<b>Absents Excusés</b>
<b>THIZAY (C.C. de la Rive Gauche de la Vienne)</b>	<b>Mme LENOIR Katia</b>
<b>La TOUR ST GELIN (C.C. du Pays de Richelieu)</b>	<b>M. TESTON Martial</b>
<b>TROGUES (C.C. du Bouchardais)</b>	<b>Absents</b>
<b>VALLERES (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)</b>	<b>M. DOUCHET Didier</b>
<b>VERNEUIL LE CHATEAU (C.C. du Pays de Richelieu)</b>	<b>M. BIGOT Eric</b>
<b>VILLAINES LES R. (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)</b>	<b>M. DOMENGER Stéphane</b>
<b>VILLEPERDUE (C.C. de Ste Maure de Touraine)</b>	<b>M. LEGRAND Gérard</b>

**Assistaient également**

**Services SMICTOM du CH :**

- \* **Mme S. DE JONCKEERE**
- \* **Mme V. GUERTIN**
- \* **Mme L. DE BOULOIS**
- \* **Mme I. JOUSSELIN**
- \* **Mme A. ROBIN**

**Absents Excusés**

**Mme C. CHEMINOT : Trésorière Principale de CHINON**  
**M. Y. BRETESCHE : Président Honoraire**

**Nombre de membres en exercice : 77**

**Membres présents : 51**

**Membres votants : 50 + 4 procurations**

**Secrétaire de séance : Mme SENNEGON Nathalie**